



Le Secrétaire général

Genève, le 1er août 2016

Réf.: WSIS_Prizes_2017
Contact: J.K. Ponder
Téléphone: +41 22 730 60 65
Télécopie: +41 22 730 64 53
Courriel: wsis-stocktaking@itu.int

A toutes les parties prenantes du SMSI:

- Gouvernements
- Secteur privé
- Société civile
- Etablissements universitaires
- Organisations internationales

Objet: **Prix 2017 récompensant des projets liés au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) – Appel à projets**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer le lancement de la sixième édition du concours en vue de l'attribution des Prix récompensant des projets liés au SMSI et de vous inviter à soumettre des projets, via le site web (www.wsis.org/prizes) d'ici au 15 février 2017. Les Prix du SMSI offrent aux parties prenantes du SMSI une occasion unique de bénéficier d'une reconnaissance mondiale en tant que lauréats et champions et viennent récompenser l'excellence dans la mise en oeuvre des résultats du SMSI, en particulier dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Le concours 2017 en vue de l'attribution des Prix récompensant des projets liés au SMSI a été organisé pour répondre à la demande des parties prenantes du SMSI, qui souhaitent que soit mis en place un mécanisme efficace d'évaluation des projets et activités qui tirent parti des potentialités des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour promouvoir le développement durable. Depuis sa mise en place, le concours Prix du SMSI a attiré plus de 200 000 parties prenantes.

Compte tenu des résultats de l'examen d'ensemble de la mise en oeuvre des résultats du SMSI mené par l'Assemblée générale des Nations Unies aux termes de sa Résolution A/70/125, dans laquelle il était demandé que le processus du SMSI soit aligné sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Résolution A/70/1), les Prix du SMSI sont une tribune mondiale, unique en son genre, permettant d'identifier et de présenter des exemples de réussite dans la mise en oeuvre des grandes orientations du SMSI et des ODD.

En 2016, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a adopté une Résolution intitulée "Evaluation des progrès accomplis dans la mise en oeuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information", dans laquelle il réaffirme qu'il importe de diffuser les pratiques optimales au niveau mondial et, tout en saluant la qualité de l'exécution de projets et d'initiatives qui contribuent à la réalisation des objectifs du SMSI, encourage toutes les parties prenantes à soumettre leurs projets comme candidats aux prix annuels du SMSI, processus qui fait partie intégrante du bilan du Sommet mondial (www.wsis.org/stocktaking), tout en prenant note du rapport sur les exemples de réussite liés au Sommet mondial.

En conséquence, j'invite toutes les parties prenantes du SMSI à participer au concours 2017 en vue de l'attribution des Prix récompensant des projets liés au SMSI, qui est organisé en cinq phases (voir l'Annexe 1). Les 18 gagnants et champions seront récompensés à l'occasion du Forum 2017 du SMSI, qui se réunira à Genève (Suisse) du 12 au 16 juin 2017. Les projets récompensés seront présentés dans la publication "Exemples de réussite 2017", et il sera rendu compte de toutes les descriptions de projets et activités qui auront été soumises dans le rapport "Inventaire du SMSI: Exemples de réussite 2017".

Si vous avez des questions ou avez besoin d'une assistance, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de l'inventaire du SMSI à l'adresse wsis-stocktaking@itu.int.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of three Chinese characters: 赵厚麟 (Zhao Houlin).

Houlin Zhao

Annexe 1: Concours – Prix 2017 récompensant des projets liés au SMSI

LES CINQ PHASES DU CONCOURS

- 1) *Première phase*: Soumission des projets
5 septembre 2016 – 15 février 2017 (dernier délai pour la soumission: 23 heures, heure locale)
- 2) *Deuxième phase*: Sélection des projets (les projets soumis sont examinés par un groupe d'experts, qui, au final, dresse une liste des projets retenus)
16 février – 15 mars 2017
- 3) *Troisième phase*: Vote du public en ligne sur les projets retenus (vote pour cinq projets par catégorie, le gagnant étant celui qui recueille le plus grand nombre de voix)
16 mars – 15 avril 2017 (le dernier délai pour le vote est fixé à 23 heures, heure locale)
- 4) *Quatrième phase*: Sélection des projets gagnants effectuée par le Groupe d'experts (liste des projets gagnants)
16-25 avril 2017
- 5) *Cinquième phase*: Annonce des noms des gagnants lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra à l'occasion du Forum 2017 du SMSI, et parution du rapport "Inventaire du SMSI: Exemples de réussite 2017", qui est une compilation des descriptions détaillées des 18 projets gagnants et des 72 projets récompensant des champions.

PREMIÈRE PHASE: Soumission des projets

La première phase marque l'ouverture de l'appel à projets pour le Concours – Prix 2017 récompensant des projets liés au SMSI sur le site www.wsis.org/prizes. **Du 5 septembre 2016 au 15 février 2017**, toutes les parties prenantes sont invitées à présenter des projets en rapport avec le SMSI. Pour que les candidatures puissent être traitées, les parties prenantes doivent remplir en ligne le formulaire de soumission en deux parties:

- Première partie: Résumé succinct (en 100 mots)
- Deuxième partie: Informations sur le projet (en 1 500-2 000 mots et une photo)

On trouvera le formulaire de soumission sur www.wsis.org/prizes.

Le concours est ouvert à toutes les parties prenantes (entités représentant les gouvernements, le secteur privé, les organisations internationales et régionales, la société civile et les établissements universitaires). Chaque entité est autorisée à présenter un projet dans chaque catégorie. Les parties prenantes sont invitées à consulter les [règles applicables à la soumission des projets](#) et les [critères de sélection des projets](#), sur: www.wsis.org/prizes.

DEUXIÈME PHASE: Phase de sélection des projets. Le Groupe d'experts examine les projets présentés

Au cours de la deuxième phase, le Groupe d'experts examine les projets au regard des règles applicables à la soumission des projets et des critères de sélection des projets. Ce groupe publie les résultats de ses travaux sous forme de liste de projets retenus qui seront annoncés au public le **16 mars 2017**. Le Groupe d'experts se compose de professionnels travaillant à la mise en oeuvre des résultats du SMSI. Les décisions du Groupe d'experts sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'aucun recours.

Tous les projets retenus figureront aussi dans le Rapport "Inventaire du SMSI: Exemples de réussite 2017". Vous pouvez consulter la série des Rapports sur l'inventaire des activités liées au SMSI à la Librairie de l'[UIT "Bookshop"](#).

TROISIÈME PHASE: Vote du public en ligne

Au cours de la troisième phase, toutes les parties prenantes du SMSI pourront prendre part en ligne au concours. La liste des projets retenus sera annoncée au public le 16 mars 2017 et les multiples parties prenantes dans leur ensemble seront invitées à participer et à voter pour un projet dans chacune des 18 catégories, sur www.wsis.org/prizes.

Le dernier délai pour voter est fixé au **16 avril 2017**, à 23 heures (heure locale). Le processus de vote permettra de sélectionner les cinq projets ayant recueilli le plus d'appréciations favorables/de voix sur la base des descriptions de projets soumises par les parties prenantes du SMSI. Les règles applicables au vote doivent être strictement respectées. Elles peuvent être consultées en ligne sur www.wsis.org/prizes.

QUATRIÈME PHASE: Sélection des projets gagnants

Durant la quatrième phase (**16-25 avril 2017**), le Groupe d'experts analysera en profondeur les trois projets par catégorie ayant recueilli le plus de voix et sélectionnera un projet gagnant par catégorie, compte tenu de la portée et des répercussions de ce projet sur la mise en oeuvre des résultats du SMSI et de sa contribution au développement durable. Le Groupe d'experts établira la liste des projets gagnants qui ne seront annoncés au public que pendant l'édition 2017 du Forum du SMSI. Les décisions du Groupe d'experts sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'aucun recours. Les auteurs des projets gagnants seront contactés au plus tard le 26 avril 2017.

CINQUIÈME PHASE: Annonce au public du nom des gagnants au cours de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra à l'occasion du Forum 2017 du SMSI

Au cours de la cinquième phase, les projets gagnants seront annoncés officiellement au cours de la cérémonie de remise des prix, qui aura lieu dans le cadre du **Forum 2017 du SMSI (12-16 juin 2017)**. Les descriptions détaillées des projets gagnants constitueront la base de la publication électronique de l'UIT intitulée "Inventaire du SMSI: Exemples de réussite 2017" (Vous pouvez consulter la série des publications "Inventaire du SMSI: Exemples de réussite" à la Librairie de l'UIT "[Bookshop](#)").

LES 18 CATÉGORIES DE PRIX DU SMSI

Le concours comporte 18 catégories qui sont liées aux 11 grandes orientations du SMSI présentées dans le Plan d'action de Genève, en vue d'appuyer la réalisation des ODD.

- 1) GO-SMSI C1: Le rôle des instances publiques et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement
- 2) GO-SMSI C2: L'infrastructure de l'information et de la communication
- 3) GO-SMSI C3: L'accès à l'information et au savoir
- 4) GO-SMSI C4: Le renforcement des capacités
- 5) GO-SMSI C5: Etablir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC
- 6) GO-SMSI C6: Créer un environnement propice
- 7) GO-SMSI C7: Administration électronique
- 8) GO-SMSI C7: Commerce électronique
- 9) GO-SMSI C7: Téléenseignement
- 10) GO-SMSI C7: Télésanté
- 11) GO-SMSI C7: Cybertravail
- 12) GO-SMSI C7: Cyberécologie
- 13) GO-SMSI C7: Cyberagriculture

- 14) GO-SMSI C7: Cyberscience
- 15) GO-SMSI C8: Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux
- 16) GO-SMSI C9: Média
- 17) GO-SMSI C10: Dimensions éthiques de la société de l'information
- 18) GO-SMSI C11: Coopération internationale et régionale

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Objectif 1 Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- Objectif 2 Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- Objectif 4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- Objectif 6 Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- Objectif 7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes à un coût abordable
- Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- Objectif 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- Objectif 12 Etablir des modes de consommation et de production durables
- Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- Objectif 14 Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- Objectif 17 Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Pour en savoir plus sur l'édition précédente du concours en vue de l'attribution des Prix récompensant les projets liés au SMSI, veuillez consulter les portails [Prix 2012 récompensant des projets liés au SMSI](#), [Prix 2013 récompensant des projets liés au SMSI](#), [Prix 2014 récompensant des projets liés au SMSI](#), [Prix 2015 récompensant des projets liés au SMSI](#) et [Prix 2016 récompensant des projets liés au SMSI](#). Si vous souhaitez poser des questions ou avez besoin d'une assistance, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'inventaire du SMSI en envoyant un courriel à l'adresse suivante: wsis-prizes@itu.int.
